

L'affaire Philippe G. - 1/3

En février, nous avons assisté à un procès : celui d'un homme ayant assassiné sa femme. Résumé de l'affaire. Par discrétion, les prénoms ont été modifiés, mais l'affaire est tout de même authentique.

Philippe G., maître de conférence en biologie, était marié à Carole G. Depuis 18 ans. Ils s'étaient connus pendant leurs études à l'université de Grenoble. Les deux années qui suivirent leur rencontre furent un calvaire pour Philippe ("deux années de folie", précise-t'il). En effet, Carole hésitait entre Philippe et deux autres hommes. Un mois elle sortait avec l'un, le mois suivant avec l'autre, ne parvenant pas à se décider. Enfin, elle annonça à Philippe que c'était lui qu'elle avait choisi. Cependant, il s'aperçoit peu de temps après qu'elle revoit régulièrement un de ses ex-petits amis. Quand elle le lui avoue, " ça s'est soldé par une gifle" (reconnaît l'intéressé). Ensuite, pour leurs études, chacun d'eux part à l'étranger. Quand ils rentrent en France, ils se marient.

De leur union naissent trois enfants : Camille en 94, Pauline en 97, et Pierre en 99. Cependant, il s'avère que dès la naissance de Pauline, Carole n'est plus amoureuse de Philippe. Le couple se voit de plus en difficulté financière à cause de leur caractère dépensier. Le couple ne se dispute que pour ces affaires d'argent, semble-t'il. Las de ces disputes, Philippe laisse à sa femme le contrôle entier des finances.

C'est donc par hasard qu'en fin janvier 2001, il trouve une facture téléphonique. Pour savoir le nombre d'heures qu'il a passées sur internet, il cherche le numéro, et constate qu'un numéro revient plus que souvent, et toujours aux heures où Philippe est absent. Il demande à sa femme une explication, car l'idée qu'elle pourrait le tromper lui traverse l'esprit. Carole lui répond alors qu'elle téléphone à Brigitte, une assistante sociale de l'entreprise où elle travaille et qu'elle lui parle des problèmes du couple, qui ne s'entend plus. Philippe téléphone alors au numéro, et tombe sur un répondeur avec une voix d'homme. Il exige des explications, et sa femme lui répond que c'est le numéro du petit ami de Brigitte chez qui elle se rend de temps à autre. A force de supplications (ou, selon les partisans de Carole, de harcèlement), il obtient le véritable numéro de Brigitte et l'appelle. Or c'est aussi un homme, mais un autre que celui du répondeur, qui décroche. Carole lui dit que c'est le mari de Brigitte, cette dernière ayant un mari et un amant. Durant cette semaine de doute épuisante, Philippe tente de se suicider en s'ouvrant les veines du poignet avec un rasoir.

Mais comme il a toujours des doutes, sa femme lui jure sur la tête de leurs trois enfants qu'elle lui est fidèle. Le couple décide de repartir sur de nouvelles bases après cette semaine plus qu'éprouvante. Fou de joie, Philippe prend son mercredi pour acheter des cadeaux à toute sa famille (le ticket de caisse le confirme) avec ses enfants. Le soir, Carole rentre et le couple s'embrasse longuement, ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps (" Ils s'embrassent !" disaient les deux filles en riant). Mais le lendemain, au début du dîner (les enfants sont couchés), Carole annonce à Philippe qu'elle doit partir en séminaire pour son travail, et que le week-end suivant, elle ferait de même. "Mais ne t'inquiète pas, Agnès et son mari viennent aussi" ajoute-t'elle. Et lui de répliquer : " Je croyais qu'elle n'était pas mariée ?" " Oui, enfin, c'est son ami" " Mais, tu m'avais dit qu'il était à l'EDF, et que seules les personnes de ton entreprise venaient. " Là, le téléphone sonne. Philippe décroche et tombe sur le père de Carole, qui lui fait promettre de ne pas toucher à sa fille; Philippe le jure, puis passe le combiné à Carole et se remet à table. Celle-ci prend le téléphone et dit à son père en regardant Philippe droit dans les yeux : "Il m'emmerde. (en parlant de Philippe) Il n'arrête pas de poser des questions. De toute façon, il ne peut rien prouver. " pour Philippe " C'était en même temps un aveu, une insulte et une provocation. " Au moment où elle dit cela, Philippe a en main le couteau dont il se sert pour couper sa salade. Mis hors de lui par les propos de sa femme, il se jette sur elle et la frappe du couteau. Elle se lève en criant à son père qui est toujours au téléphone : "Il m'a frappée avec un couteau ! Il m'a frappée avec un couteau !". Elle se dirige vers la porte mais Philippe la rattrape et lui donne un coup de poing dans la figure. Puis il l'empoigne par les épaules et la projette contre la penderie. Il crie : " Pourquoi tu m'as fait ça ? Pourquoi ?" Carole tente de répondre, mais aucun son ne sort de sa bouche : elle n'arrive plus à respirer. Elle glisse contre la porte de la penderie et s'effondre sur le sol. Philippe, prenant enfin conscience qu'il l'a frappée mortellement

L'affaire Philippe G. - 2/3

(au coeur) appelle sa mère, lui demande les numéros du samu et des pompiers, les appelle, puis, voyant que les secours n'arrivent pas, il descend dans la rue pour demander de l'aide. Deux voisines le suivent dans son appartement. Elles empêchent les enfants de sortir de leur chambre pendant que Philippe fait du bouche à bouche à sa femme. Les secours arrivent enfin et emmènent Carole, mais c'est trop tard et Carole décède dans la nuit aux urgences.

LE PROCES : GENERALITES

1. Faits révélés au procès :

On a pu certifier que, en effet, Carole avait bel et bien un amant ; depuis un an, elle fréquentait Patrick, un de ses collègues. Elle lui téléphonait souvent lors des absences de Philippe, d'où la facture trouvée par ce dernier. On sait déjà que lorsqu'il l'interrogea sur ce point, elle lui répondit que c'était le numéro d'une assistante sociale, Brigitte. Mais Brigitte (qui n'était pas assistante sociale mais occupait le même poste que Carole) connaissait Patrick et l'aventure qu'il avait avec Carole, et était de connivence. Carole lui demanda donc de se rendre chez Patrick pour répondre au téléphone et se faire passer pour une assistante sociale si Philippe appelait. Mais ce dernier appela tard dans la soirée, lorsque Brigitte était partie. Patrick ne répondit donc pas, et Philippe tomba sur le répondeur avec une voix d'homme. Il rappela très tard dans la nuit et échangea quelques brefs propos avec Patrick, sans que celui-ci ne lui avoue quoi que ce soit sur sa relation avec Carole. Vous connaissez la suite (cf "les faits"). Carole avait donc mis en place toute une machination pour détourner les soupçons de son mari. L'avocat général a tenté de prouver que Philippe avait une relation extra-conjugale, sous prétexte qu'on a retrouvé des préservatifs dans sa sacoche de travail. Mais cela a été démenti, puisque souvent, sur le bord de la route, on pouvait avoir des distributions de préservatifs.

2. Les principaux " acteurs " :

- Carole G. : la victime ;
- Philippe G. : mari de la victime et accusé (casier judiciaire vide) ;
- Patrick : amant et collègue de Carole ;
- Brigitte : collègue, amie et complice de la victime, se faisant passer pour assistante sociale (en réalité, elle est déléguée du personnel) ;
- Agnès : amie de Carole et sa complice (est chargée de mentir si Philippe l'appelle) ;
- Parents de Carole (divorcés, père malade) : mère un peu en froid avec sa fille ; père en ligne lors des événements ;
- Parents de Philippe : tuteurs actuels des enfants.

3. Les personnalités :

Carole : Elle était extravertie, s'intéressait aux autres, était souriante, agréable et aimée par beaucoup de monde. Déléguée syndicale dans sa société, elle était ouverte à de nombreuses activités (équitation, volley...) elle adorait la vie et voulait en profiter au maximum. Très attachée à ses enfants, elle mettait tout en oeuvre pour les rendre heureux. Cependant, elle était particulièrement dépensière, et certains pensaient même qu'elle était trop frivole.

Philippe : A l'inverse de sa femme, il était très introverti, solitaire, et même secret (par exemple, il avait la manie de mettre des mots de passe sur tous les dossiers, ce qui, à la longue, ennuyait ses collègues). Il était très occupé par son travail, laissant sur le second plan sa vie de famille, même s'il était très attaché à elle. Il était malgré tout très apprécié de tous ses collègues et amis ("il m'aidait chaque fois que je le lui demandais sans y voir un intérêt quelconque et sans rien attendre en retour", précise une collègue). Pas d'antécédents judiciaires.

L'affaire Philippe G. - 3/3

Certains témoins affirment que Philippe chargeait sa femme de toutes les tâches ménagères (courses, lessive, ménage, et même descendre les poubelles alors qu'elle était enceinte...) sans jamais apporter d'aide, mais d'autres disent que c'était Carole qui ne laissait pas Philippe se charger des corvées.

Conclusion

Après une heure et demie de délibération, Philippe a été condamné à 8 ans de prison. Cependant, il en avait déjà fait 3 avant son procès, ce qui réduit sa peine à cinq ans, mais pour bonne conduite, il est possible qu'elle soit diminuée de moitié. Il a également été décidé que Philippe paierait de fortes amendes à la famille de Carole.

Mon avis

Je pense (ainsi qu'une amie qui m'a aidée à faire cet article) que Philippe G, bien que responsable de la mort de sa femme, a été poussé à bout par celle-ci, et que, même s'il a eu grandement tort de se laisser aller ainsi à une violence telle qu'il en est résulté la mort d'une femme très aimée, regrette son geste, et n'a été inspiré que par la passion.

Je doit cependant préciser que je ne garanti pas l'objectivité de mon article, et que je pense malgré tout que c'est tout à fait normal - et souhaitable - que Philippe G soit puni pour son acte.

Je tiens à remercier Camille pour son aide à l'écriture de cet article.